

**COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE**  
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance du 15 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quinze septembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

**Présents :** Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Manoël DUDOUIT, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Pierrette POUSSET, Mme Martine SAVARY, Mme Aurélie VERGIN, Mme Laëtitia VIVIER

**Excusés :** Mme Sylvie ASSELIN qui a donné pouvoir à M. Alain LENESLEY, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, Mme Laurence DUFOUR, M. Gilles MALICOT, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LECUIR

**Absents :** M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

**Secrétaire de séance :** Mme Nathalie LECLER

**Date de convocation :** 8 septembre 2022

**Date d'affichage :** 24 septembre 2022

**Nombre de conseillers en exercice :** 29

Présents : 22

Pouvoirs : 3

Votants : 25

**Délib. n°2022-066 : DETR 2022 - dossier de subvention supplémentaire  
(réaménagement de la rue du Focq)**

La commune propose de solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un 2<sup>nd</sup> tour d'attribution concernant l'**opération de réaménagement de la Rue du Focq**.

Le programme de cette opération comprend :

- La réfection de la chaussée sur toute sa longueur (550 m)
- Le traitement des points singuliers : plateaux surélevés et carrefours resserrés (rue Jean de Brébeuf, accès gymnase, route Neuve)
- Un arrêt minute pour la desserte du gymnase et des parkings supplémentaires (10 places)
- des passages piétons sécurisés permettant en particulier la traversée des élèves de la MFR se rendant au gymnase
- Des trottoirs conçus pour permettre une circulation sécurisée et accessible des piétons
- La signalisation horizontale et verticale du dispositif « chaussidou »
- Des ouvrages de gestion des eaux pluviales (canalisations, regards de visite...)

Le projet permettra à la collectivité d'atteindre les objectifs suivants :

- Réduire la vitesse des véhicules et limiter les risques d'incivilité routière
- Garantir la sécurité des traversées piétonnes
- Faciliter la circulation des cyclistes
- Favoriser le partage de la route
- Améliorer la desserte des commerces et services
- Sécuriser l'accès piéton du futur gymnase en cours de rénovation
- Intégrer la problématique PMR dans la conception du projet

**Calendrier prévisionnel : 4<sup>ème</sup> trimestre 2022**

Envoyé en préfecture le 22/09/2022  
Reçu en préfecture le 22/09/2022  
Affiché le   
ID : 050-200063592-20220915-DEIB2022\_66-AI

**Coût prévisionnel : 345 196 € HT**

Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention DETR à hauteur de **30 %** de leur montant HT.

Après délibération, le Conseil municipal :

**DECIDE**

- **Approuver le programme de réaménagement de la rue du Focq au vu du budget prévisionnel et du plan de financement ci-dessous :**

Dépenses	€ HT		Recettes		
Travaux	308 663 €	89%	Etat (DETR)	103 559 €	30%
AMO	3 500 €		Département (amendes de police)	13 800 €	4%
Maîtrise d'œuvre	17 600 €	5%			
Etudes et frais divers (5%)	15 433 €	4%	Autofinancement commune	227 837 €	66%
<b>TOTAL</b>	<b>345 196 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>345 196 €</b>	

- **Solliciter l'attribution d'une subvention de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), programmation 2022 (2<sup>nd</sup> tour), pour l'opération considérée.**

Pour : 25	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,  
Laurent PIEN**

